



Laboratoire d'Economie Appliquée de Grenoble

LES PRATIQUES TOURISTIQUES EN ESPACE RURAL ET LA PLACE DES AMENITES

BEL François ; LACROIX Anne ; LYSER Sandrine ; RAMBONILAZA Tina

- May 2010 -

JEL CODES : D12 ; Q26

Working Paper GAEL ; 2010-09



Institut National de la Recherche Agronomique - Université Pierre Mendès France
Unité Mixte de Recherche 1215
Domaine Universitaire - BP 47 - 38040 GRENOBLE Cedex 9
Tél. : 33 (0) 4 76 82 54 39 - Fax : 33 (0) 4 76 82 54 55
E-mail : vertier@grenoble.inra.fr - <http://www.grenoble.inra.fr>



LES PRATIQUES TOURISTIQUES EN ESPACE RURAL ET LA PLACE DES AMENITES

AUTEURS :

François BEL, UMR GAEL, INRA-Université Pierre Mendès France, BP 47 38040 Grenoble Cedex 09, fbel@grenoble.inra.fr, tél. 33 (0)4 76 82 56 85

Anne LACROIX, UMR GAEL, INRA-Université Pierre Mendès France, BP 47 38040 Grenoble Cedex 09, lacroix@grenoble.inra.fr, tél. 33 (0)4 76 82 54 37

Sandrine LYSER, Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Cemagref, 50 avenue de Verdun, 33612 Cestas Cedex, sandrine.lyser@cemagref.fr,

Tina RAMBONILAZA, Unité Aménités et Dynamiques des Espaces Ruraux, Cemagref, 50 avenue de Verdun, 33612 Cestas Cedex, mbolatiana.rambonilaza@cemagref.fr, tél. 33 (0)5 57 89 08 37

Communication faite à l'Ecole Chercheurs « Pour et Sur le Développement Régional », INRA-Cemagref, Bombannes (Gironde - France), 25 – 28 mai 2010

RESUME :

L'objectif de ce papier est d'analyser qui sont et que font les touristes en espace rural. Notre point d'entrée est celui de la demande, analysée à partir des comportements observés des touristes. Cette analyse concerne le tourisme d'été dans deux régions : Aquitaine et Rhône-Alpes. Elle est menée à partir des données individuelles recueillies lors de l'enquête "Suivi de la Demande Touristique" des années 2003, 2005 et 2007, données fournies par TNS Sofres à la direction du Tourisme. Ces données nous permettent d'identifier la part relative des différentes pratiques touristiques dans les zones qualifiées de non urbaines. Elles mettent en évidence *i)* le maintien des séjours qu'on peut qualifier de "retour chez soi" qui n'occasionnent pas de dépense d'hébergement et au cours desquels aucune activité particulière n'est pratiquée ; *ii)* l'importance des séjours tournés vers la pratique d'activités de plein air et ceux tournés vers la découverte du patrimoine local. Ces deux types de séjours constituent les segments principaux du tourisme rural « moderne » et des vecteurs majeurs de valorisation des aménités. En marge de ces deux segments, émerge un tourisme gastronomique qui valorise la complémentarité entre les aménités naturelles et les aménités culturelles des territoires.

JEL Classification : D12 ; Q26

Mots-clés: Tourisme, Aménités, Classification, France

Keywords : Tourism, Amenities, Classification

INTRODUCTION :

La recherche de stratégies politiques durables pour assurer l'avenir des zones rurales a révélé que les aménités naturelles et culturelles constituaient un domaine d'action important, complémentaire des politiques rurales traditionnelles orientées vers l'agriculture (OCDE, 1994, 1996, 1999). Ce domaine d'action est en grande partie celui du tourisme rural qui, de ce fait, apparaît comme une opportunité de développement pour les espaces ruraux puisque l'OCDE note que de nombreux potentiels naturels et culturels demeurent inexploités dans la plupart des zones rurales.

En effet, le tourisme se fonde d'abord et avant tout sur la valorisation du patrimoine naturel et culturel disponible en un lieu. Toutefois, disposer d'aménités est insuffisant, il faut aussi construire cette offre en proposant certaines prestations (hébergement, activités ...). En effet, la répartition spatiale du tourisme résulte de l'hétérogénéité des préférences arbitrées entre deux catégories de caractéristiques qu'offre chaque destination : les aménités et les prestations proposées (Papatheodoru, 2001).

Malgré tout, la relation entre développement touristique et développement territorial est loin d'être systématique. Des auteurs (Sharpley, 2002 ; Dissart *et al.*, 2009) ont mis en évidence que le fait de disposer d'infrastructures touristiques ne conduit pas systématiquement les zones rurales à se développer. Encore faut-il que cette offre diffuse d'infrastructures rencontre une demande pour des activités touristiques localisées. Autrement dit, pour tirer parti du tourisme, il convient de trouver l'équilibre délicat entre l'offre et la demande.

Cette attention nécessaire à la demande nous a conduits à analyser les comportements des touristes en espace rural, à spécifier les différentes formes de tourisme qu'ils pratiquent et à rechercher dans quelle mesure leur choix de destination est guidé par la présence locale d'aménités. Notre analyse repose sur des données extraites des résultats de l'enquête "Suivi de la demande touristique" collectées par TNS Sofres pour le compte de la direction du Tourisme. L'extraction concerne les séjours effectués sur la période d'été (du 1er avril au 30 septembre) au cours des années en 2003, 2005 et 2007 dans deux régions l'Aquitaine et Rhône-Alpes.

L'originalité du travail qui a été mené réside dans l'étude comparée de ces deux régions qui *a priori* apparaissent dans des problématiques rurales et touristiques très dissemblables : l'Aquitaine où prédomine l'espace rural, a une vocation touristique avant tout tournée vers le littoral ; la vocation touristique de Rhône-Alpes est acquise, mais est menacée de banalisation du fait de l'étalement urbain. Pourtant, nos résultats mettent en évidence de fortes similarités quant aux formes de tourisme rural qui y sont pratiquées. Avant d'exposer nos résultats, nous commencerons par délimiter ce qu'on entend par tourisme rural, puis nous exposerons notre méthodologie.

DELIMITATION DU TOURISME RURAL

La conceptualisation du tourisme rural demeure délicate du fait des difficultés qu'on rencontre pour cerner ce phénomène. La première difficulté concerne la définition même de ce qu'on appelle « tourisme ». Au regard des différents types de déplacements et des différentes activités réalisées hors domicile par les individus, la caractérisation de ce qui relève du tourisme ou non est objet de débats (Demen-Meyer, 2005). Afin de mesurer le tourisme dans les statistiques officielles, les pays ont cherché très tôt, à démarquer les "touristes" des autres voyageurs. Toutefois, dans cette entreprise, ils ne sont pas parvenus à retenir des critères homogènes et ce, malgré des modifications régulières de leur système de collecte de données. Ainsi, en France, les statistiques touristiques ont reposé longtemps sur la distinction entre les vacances et les autres séjours. Mais, depuis 1994, avec la mise en place de l'enquête "Suivi de la Demande Touristique", le concept de « visiteur » est privilégié. C'est sur cette base de données et donc sur ce concept que nous fonderons notre analyse.

La 2^{ème} difficulté repose sur la délimitation de l'espace rural : le rural n'est pas une notion fixe ; il est toujours une catégorie par défaut. En effet, quelle que soit la méthode utilisée pour en délimiter le périmètre, le rural n'est jamais que ce qui n'est pas urbain. En outre, la diversité des pratiques touristiques qu'il recouvre : tourisme à la ferme, éco-tourisme, tourisme vert, tourisme de nature... brouille sa définition. Enfin, celle-ci repose bien souvent sur l'image qu'en ont les touristes. Ainsi, le monde rural révèle différentes dimensions : environnementale (nature, faible densité de population), économique (unités de petite dimension, place de l'agriculture), historique (traditions, authenticité) qui collectivement représentent l'antithèse du mode de vie urbain d'aujourd'hui (Sharpley, 1996). Au total et malgré les efforts de clarification de certains auteurs comme Lane (1994) ou Getz et Page (1997), les contours du tourisme rural restent flous. Afin de les préciser, nous préférons, comme Frochot (2005), opter pour le « tourisme en espace rural » et nous circonscrivons notre analyse aux séjours d'au moins une nuit, effectués dans l'espace rural.

Pour cerner cet espace rural, nous nous référons au zonage des aires urbaines (ZAUER) développé par l'INSEE à partir de 1990 qui distingue des espaces à dominante urbaine d'espaces à dominante rurale. Ce zonage donne à l'urbain un champ plus important que la définition en vigueur auparavant (au moins 2000 habitants). Ainsi, « une aire urbaine est un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Un pôle urbain est une agglomération de communes offrant 5000 emplois ou plus. » (Armand, 2006).

Le tourisme en espace rural est considéré comme peu générateur de dépenses (Armand, 2006) du fait qu'il est avant tout un tourisme de métropolitains vers leurs résidences secondaires, chez la famille ou des amis. En outre, les pratiques touristiques y seraient relativement passives : plusieurs études (Davidson, 1995 ; Sharpley, 1996 ; Scottish Tourist Board, 1997 ; Ryan et al., 2000) montrent que les visiteurs de l'espace rural ne pratiquent aucune activité en particulier et se contentent bien souvent de se reposer et d'admirer les alentours. Cependant, Yagüe-Perales (2002) a mis en évidence qu'en marge du tourisme rural traditionnel, forme qu'elle schématise par le « retour chez soi » et qu'elle date de l'exode rural de la révolution industrielle, un tourisme rural qu'elle qualifie de « moderne » émerge. Cette forme de tourisme serait le fait de touristes ayant des comportements et des modes de consommation valorisables en termes économiques et donc pouvant avoir un réel impact sur le développement de la région visitée. En France, le poids (en termes de nombre de nuitées) du tourisme rural est stable depuis une dizaine d'années (Armand, 2006). Toutefois, cette stabilité ne préjuge pas de l'évolution relative de ces deux principales formes de tourisme : assiste-t-on à la régression de la forme traditionnelle au profit de la forme moderne ? Afin de répondre à cette question, nous nous efforcerons d'évaluer le poids de chacune de ces formes de tourisme.

Pour mener une telle analyse, le recours aux méthodes de classification dont l'objectif est de segmenter le marché touristique est de tradition ancienne dans la littérature. Cette démarche part de l'hypothèse selon laquelle, quel que soit l'échelle d'observation, les touristes sont très hétérogènes, non seulement en termes de perception de leurs lieux de visites, mais aussi en termes d'activités pratiquées. Dans l'objectif de mieux articuler l'offre à la demande (Wedel et Kamakura, 1998), les techniques de segmentation de marché peuvent donc être utilisées pour identifier des groupes homogènes de touristes *i.e.* cohérents en termes de besoins et d'attentes (de demande) en vue d'esquisser des stratégies d'offre (Haley, 1968). Pour autant, les critères utilisés pour segmenter les touristes ne vont pas de soi et certaines études recourent à des critères *ad-hoc* comme, par exemple, les variables socio-démographiques : âge, sexe, aptitudes physiques des individus (Dolnicar, 2004). Cependant, la plupart des travaux font référence à une théorie du comportement touristique bien définie (Mazanec, 2000). Dans ce cas, les critères utilisés relèvent de deux approches du phénomène touristique : la première est comportementale au travers des variables telles les activités pratiquées, la fréquence des visites ou le montant des dépenses ; la seconde est psychographique en relation avec les variables décrivant les motivations, attitudes et perceptions, ou tout simplement les bénéfices que les touristes cherchent lors de leur séjour. Le choix entre ces deux types d'approche est largement guidé par les données à la disposition de l'analyste. La quasi-totalité des travaux s'appuient sur des enquêtes *ad-hoc* réalisées sur sites (Frochot, 2000 ; Yagüe Perales, 2002 ; Molera et Pilar Albaladejo, 2007, pour ne citer que quelques uns d'entre eux) et l'exploitation de bases de données statistiques reste encore rare. Et c'est bien là une des originalités du travail que nous avons mené.

METHODOLOGIE

De ce fait, notre méthodologie reste exploratoire. Elle s'appuie sur plusieurs étapes : analyse exploratoire des données obtenues, recours à une méthode de classification, validation statistique des résultats. Auparavant, il convient de décrire la base de données sur laquelle nous travaillons.

La base de données

Les données de l'enquête "Suivi de la Demande Touristique" sont collectées par TNS Sofres pour le compte de la direction du Tourisme. Cette enquête recense, auprès des Français, les voyages comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile et les allers-retours dans la journée à plus de 100 kilomètres de leur domicile. Elle porte sur un panel représentatif de la population française : 20 000 Français de 15 ans et plus sont interrogés sur leurs séjours d'au moins une nuit et 8 000 sur leurs déplacements à plus de 100 kilomètres de leur domicile. Les données sont collectées tous les mois et concernent le mois écoulé. Elles comportent des variables décrivant la personne enquêtée (14 descripteurs : âge, sexe, CSP, niveau d'instruction...), le ménage dont il est issu (44 variables concernant la composition du ménage, son lieu de résidence, son type de logement, niveau d'instruction, revenu ...) et le déplacement effectué (60 descripteurs : date de début et de fin, motif du séjour, mode d'hébergement, modes de transport, activités, type d'activités ...).

Parmi les données disponibles dans l'enquête, nous avons extrait uniquement les déplacements comportant au moins une nuit et effectués pour des motifs personnels, non liés à une activité rémunérée.

Notre analyse exclut donc les déplacements d'une journée et assimile le tourisme à un séjour. La distinction entre tourisme en espace rural et tourisme en espace urbain est effectuée sur la base du lieu de séjour : selon que la commune de séjour appartient ou non à une aire urbaine (au sens des ZAUER). Nous avons choisi de limiter notre analyse à la période d'été (du 1^{er} avril au 30 septembre) pour les années 2003, 2005 et 2007 en considérant qu'il s'agit là de la période la plus fréquente pour de tels séjours.

Enfin, notre analyse se focalise sur l'étude comparée de deux régions : l'Aquitaine et Rhône-Alpes. L'Aquitaine dont la vocation touristique, avant tout tournée vers le littoral, s'appuie aussi sur un tourisme rural localisé dans des zones très spécifiques, comme le Périgord ; Rhône-Alpes qui compte des espaces attractifs pour les touristes, mais dont les richesses paysagères sont menacées de banalisation du fait de l'étalement urbain. Dans chacune de ces régions, l'espace rural occupe une place plus ou moins importante (en Rhône-Alpes, il rassemble 41,6% des communes, en Aquitaine : 65,6%¹). Toutefois, la part des séjours qui y sont effectués ne sont pas proportionnels à cette place. Ainsi en cumulant les 3 années (2003, 2005 et 2007), on compte 5525 observations en Aquitaine et 7530 en Rhône-Alpes et le sous-échantillon des séjours qui ont eu lieu en espace rural représentent 45% des séjours en Aquitaine, 40% en Rhône-Alpes.

Pour définir les profils-types des touristes, nous nous référons aux activités pratiquées lors du séjour. Ce faisant, notre étude relève d'une approche comportementale de la demande touristique. Elle est effectuée à partir de l'analyse de comportements déclarés par les individus ; elle fait donc l'hypothèse de l'honnêteté des déclarations effectuées par les panelistes. Elle procède en quatre étapes.

Démarche d'analyse

Tout d'abord, nous mobilisons l'analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) en sélectionnant les activités pratiquées en tant que variables actives² et les variables de caractérisation des individus et des séjours en tant que variables illustratives. Cette analyse est ensuite complétée par une classification ascendante hiérarchique (CAH) effectuée sur les premiers facteurs ainsi décelés (les 6 premiers facteurs extraits par l'AFCM précédente).

Etant donné la base de données à notre disposition, nous avons deux options pour classer les séjours en espace rural :

- (1) effectuer la classification uniquement sur les séjours ruraux
- (2) l'effectuer sur l'ensemble des séjours et appliquer cette classification globale aux seuls séjours ruraux.

Nous avons choisi de mener ces deux options en parallèle et d'en confronter les résultats. Cette confrontation est réalisée à l'aide du critère de Rand (Chavent et al., 2001) qui permet de tester la robustesse de ces classifications et de choisir à bon escient l'une des partitions ainsi générées.

Dans un quatrième temps, cette analyse descriptive est complétée par la mise en œuvre d'une analyse discriminante qui permet de valider la classification ainsi obtenue, de déterminer les variables les plus discriminantes vis-à-vis des classes définies. En outre, elle permet d'énoncer aussi clairement que possible les « règles de construction » des classes de la partition retenue et de prédire l'affectation d'un nouvel individu en fonction de ses caractéristiques. L'approche que nous avons retenue est celle de la segmentation par arbre, méthode qui divise de façon progressive un échantillon, afin d'obtenir un arbre de classement. Plus précisément la méthode CART (Classification And Regression Tree), utilisée ici, permet de construire des arbres de décisions binaires qui ont de bonnes capacités de prédiction.

RESULTATS

Caractéristiques du tourisme d'été en espace rural

Moins d'un touriste estival sur deux séjourne en espace rural : 45% en Aquitaine, 40% en Rhône-Alpes. Il est essentiellement d'origine urbaine et parcourt souvent moins de 300 km pour se rendre sur son lieu de séjour : il est fréquemment originaire de la région même dans laquelle il séjourne. Il dispose souvent d'un

¹ A noter, en Aquitaine, les communes rurales ne comptent aucune commune côtière.

² L'indicatrice prend la valeur 1 si cette activité était signalée par le paneliste, que ce soit en premier, deuxième ou troisième rang ; et l'indicatrice prend la valeur 0 sinon. On a écarté la catégorie déclarée « pas d'activité » ainsi que les catégories « ne sait pas » et non déclaré

niveau d'études supérieur. En Rhône-Alpes, les séjours en espace rural sont surtout le fait de famille avec enfants disposant de revenus moyens ; en Aquitaine, on observe autant de retraités que de famille avec enfants, autant de ménages à revenu modeste que de ménages à revenus élevés.

Tableau 1. Profil des panélistes fréquentant l'espace rural en été

	Aquitaine	Rhône-Alpes
Classes d'âge :		
- moins de 35 ans	25%	22,1
- de 35 à 49 ans	23%	29,3
- de 50 à 64 ans	26%	24,9
- 65 ans et plus	26%	23,6
Niveau d'études :		
- primaire et collège	33%	35,2
- lycée et bac,	26%	17,4
- au-delà du bac	40%	47,4
Revenu mensuel du ménage par unité de consommation :		
- moins de 1000€	24%	14,6
- de 1000 à 1499	25%	33
- de 1500 à 1999€	26%	24,1
- 2000€ et plus	25%	28,3
Distance par rapport au domicile :		
- moins de 300 km		52
- plus de 300 km		48
Commune du domicile :		
- urbaine ou péri-urbaine	82%	87,9
- rurale	17%	12,1

Pour la plupart, les séjours s'étalent soit sur un week-end, soit sur une semaine au moins. En Rhône-Alpes, ils s'effectuent le plus souvent en hébergement marchand, en location pour l'essentiel ; en Aquitaine, plus de la moitié des séjours se déroulent chez la famille ou les amis et donc n'occasionnent aucune dépense d'hébergement.

Tableau 2. Profil des séjours d'été en espace rural

	Aquitaine	Rhône-Alpes
Type d'hébergement :		
- hébergement marchand	40	46,2
<i>dont location (gîtes ...)</i>		15
<i>dont villages vacances et résidences</i>		10
<i>dont hôtel</i>		8,3
<i>dont camping</i>		7,3
<i>dont chambres d'hôtes</i>		2
- hébergement non marchand	53	41,4
- résidence secondaire	7	12,4
Nombre de nuitées :		
- 3 et moins	41%	41
- de 4 à 6	19%	17,7
- 7 et plus	41%	41,3
Groupe du séjour :		
- adulte seul		11,1
- paire d'adultes		30,7
- groupe d'adultes		20
- adulte(s) avec enfants		38,2
Période du séjour :		
Avril	11%	
Mai	12%	
Juin	11%	
Juillet	19%	
Août	31%	
Septembre	14%	
Octobre	2%	

Classification des touristes d'été en espace rural

Une analyse rapide des résultats des AFCM sur l'ensemble des séjours *versus* ceux obtenus pour les seuls séjours effectués en espace rural montre que les résultats sont quasi similaires pour les deux échantillons, quelle que soit la région analysée (cf. tableau 1, annexe 1). Les tests de stabilité et de robustesse des partitions issues de chacune de ces AFCM nous incitent à retenir les classifications des séjours en espace rural effectuées sur la base de l'ensemble des séjours (cf. tableau 2, annexe 1). La mise en œuvre de la méthode CART confirme cette première décision (cf. tableau 3, annexe 1). En effet, réalisée à partir de l'ensemble des séjours mais « filtrée » sur les séjours de l'espace rural, elle conduit à un arbre simple : l'affectation dans les classes est directe, les critères d'affectation sont simples et le coût de mauvais classement est nul. En revanche, celle réalisée à partir uniquement des séjours en espace rural conduit à un arbre complexe, avec une affectation dans les classes moins directe et un coût de mauvais classement plus élevé.

Finalement, que le lieu d'hébergement prenne place en espace rural ou en espace urbain, les activités des touristes se structurent de la même façon. Ce résultat est en grande partie contingent à la manière dont ont été collectées les données qui sont analysées ici : dans le questionnaire d'enquête, les items utilisés pour décrire les différentes activités pratiquées sont génériques et non spécifiques au lieu de séjour.

Les différentes formes de tourisme en espace rural

La confrontation des résultats de classification (cf. tableau 3) montre que les séjours en espace rural sont plus actifs que l'ensemble des séjours. Notamment, les activités de nature (activités aquatiques et sport de plein air) sont beaucoup plus pratiquées quand le touriste séjourne en espace rural, soit que cet espace est choisi de manière préférentielle pour pratiquer ces activités, soit que le fait d'être proche des lieux d'exercice de ces activités encourage leur pratique.

Tableau 3. Comparaison des résultats issus de la classification réalisée sur l'ensemble des séjours

Aquitaine				Rhône-Alpes			
N° de classe		% de l'ensemble des séjours <i>n=5525</i>	% des seuls séjours en espace rural <i>n=2480</i>	N° de classe		% de l'ensemble des séjours <i>n=7530</i>	% des seuls séjours en espace rural <i>n=2998</i>
1/6	Activités d'eau	19	21	1/7	Pas d'activité	35	26
2/6	Promenade	14	13	2/7	Promenade, visites de sites naturels, activités patrimoniales	29	27
3/6	Visite de sites naturels, activités patrimoniales	11	11	3/7	Sports de plein-air/ nature	17	24
4/6	Pas d'activité	37	30	4/7	Activités d'eau	9	11
5/6	Sports de plein-air/ nature	13	19	5/7	Gastronomie	4	4
6/6	Gastronomie, œnologie	6	5	6/7	Bricolage, jardinage	2	2
				7/7	Ski de printemps	4	6

Toutefois, nos résultats (présentés en détail dans les annexes 2 et 3) mettent en évidence l'importance des séjours au cours desquels aucune activité n'est pratiquée : ces séjours concernent entre le quart et le tiers des séjours estivaux effectués en zone rurale. Ils sont courts (une à trois nuits), s'effectuent dans la famille ou chez des amis et de ce fait n'occasionnent pas de dépense d'hébergement. Ces séjours relèvent de la forme la plus traditionnelle, du tourisme rural, schématisée par le « retour chez soi » et décrite par Yagüe-Perales (2002).

Tableau 4. Les séjours-types en espace rural

Séjours « retour chez soi »	Séjours « activités de nature »	Séjours « découverte du patrimoine »	Séjours « gastronomiques »
Pas d'activité pratiquée Courts séjours (de moins de 3 nuits) Visite à la famille ou aux amis	Long séjour (au moins une semaine) Hébergement marchand Adultes avec enfants (activités d'eau) ou groupe d'adultes (sport de plein air) Revenus faibles (activités d'eau) ou très élevés (sport de plein air)	Séjour de plus de 4 nuits Hébergement marchand, Personnes de plus de 50 ans, sans enfants	Séjour court (moins de 3 nuits) Hébergement marchand, plutôt confortable Personnes de plus de 50 ans, sans enfants, Revenus moyens Venant de loin

Le tourisme rural « moderne » occupe néanmoins, une place notable dans chacune des régions :

- les séjours centrés sur les activités de nature représentent 37 à 40% des séjours en espace rural. Quand ces activités tournent autour de l'eau, ils sont surtout le fait de familles à revenu modeste. Quand il s'agit de sports, tels que l'alpinisme, la randonnée pédestre, le vélo, la chasse, la pêche ..., elles sont plutôt le fait de groupes d'adultes à revenus élevés ;
- les séjours centrés sur la découverte du patrimoine (visite de site naturel, de musée, de bâtiment, participation à des manifestations culturelles ...) totalisent entre 11 et 27% des séjours ;
- enfin, les séjours gastronomiques comptent 4 à 5% des séjours.

Ces trois segments relèvent du tourisme rural « moderne » d'abord et avant tout parce qu'ils correspondent à des attentes d'urbains, à savoir la recherche d'authenticité et la recherche d'une nature de qualité (Pearce, 1990). L'authenticité qui se manifeste dans les séjours gastronomiques ou de découverte du patrimoine est recherchée par des touristes âgés, d'un niveau d'éducation plutôt peu élevé. La recherche de nature est le fait de touristes plus jeunes et mieux éduqués. Ensuite, ces types de séjours constituent de réels potentiels économiques puisqu'ils recourent à un mode d'hébergement marchand et que la pratique des activités occasionne des dépenses plus ou moins importantes. De ce fait, ils constituent des vecteurs de valorisation des aménités rurales.

Valorisation des aménités

En effet, la localisation de ces différents segments du tourisme au sein même de l'espace rural n'est pas le fruit du hasard.

En Aquitaine, si on différencie les communes de séjour selon qu'elles sont limitrophes avec des communes côtières (« communes rétro-littorales ») ou non, on s'aperçoit que les séjours de nature (activités aquatiques et pratique de sports de plein air) se localisent davantage dans l'espace rétro-littoral que dans le reste de l'espace rural (cf. tableau de l'annexe 2). En somme, ces communes bénéficieraient de la proximité du littoral et valoriseraient les aménités qu'il met à leur disposition.

En Rhône-Alpes, la différenciation au sein de l'espace rural a été effectuée sur la base de la typologie des paysages élaborée par la DIREN Rhône-Alpes (2007). Cette typologie permet notamment de distinguer les paysages « ruraux-patrimoniaux » des paysages plus banals, dits « agraires ». Cette distinction se fonde sur des structures paysagères singulières, repérées par des experts, qui confèrent une identité forte aux espaces ainsi identifiés. Elle nous permet de mettre en évidence que les trois segments qui relèvent du tourisme rural « moderne » : séjours de nature (à l'exception des activités d'eau), séjours de découverte du patrimoine et séjours gastronomiques prennent place plus souvent dans les espaces ruraux-patrimoniaux que dans l'espace rural plus banal (cf. tableau de l'annexe 3). Il faut souligner que c'est surtout le cas des séjours gastronomiques dont près des ¾ se localisent dans ce type d'espace. Cette forme de tourisme souligne la complémentarité qui peut exister entre les aménités naturelles et les aménités culturelles d'un territoire.

Dans chacune des régions, nous avons tenté de différencier l'espace rural selon que la commune appartenait à un Parc Naturel Régional ou non, afin de tester si une politique de protection et de

valorisation du patrimoine naturel et culturel avait un impact sur les formes de tourisme. Cette investigation ne nous a pas réellement permis de mettre en évidence cet impact. En Rhône-Alpes, il faut cependant noter une propension à pratiquer les activités d'eau et surtout de bricolage-jardinage plus souvent en PNR qu'ailleurs (cf. tableau de l'annexe 3). La qualité de l'eau pourrait donc constituer un attrait pour les touristes et il semble bien que les résidences secondaires qui font l'objet d'activités de bricolage-jardinage se situent de manière préférentielle dans des espaces préservés.

Au final, dans chacune des régions, c'est l'attractivité des aménités rurales qui explique l'importance relative des formes de « tourisme moderne » : en Aquitaine, la proximité du littoral attire les touristes plus particulièrement pour les activités d'eau (21% du tourisme rural, contre 11 en Rhône-Alpes) ; en Rhône-Alpes, les séjours de découverte du patrimoine constituent un segment plus important qu'en Aquitaine (27 contre 11% des séjours en espace rural). Outre l'attrait pour des territoires témoins des événements passés, il est vraisemblable que l'océan d'une part, les paysages remarquables des Alpes d'autre part, constituent les caractéristiques les plus tangibles de la différenciation entre ces deux régions.

BIBLIOGRAPHIE

Armand L. (2006). *Tourisme rural. Perception du territoire rural et cadrages globaux*. Direction du tourisme (DSPES/BESCE), 48 p.

Canoves G., Villarino M., Priestley G.K., Blanco A. (2004). Rural tourism in Spain: an analysis of recent evolution, *Geoforum*, 35, pp. 755-769.

Chavent M., Lacomblez C., Patouille B. (2001). Critère de Rand asymétrique - Application en chimie organique. In: *8èmes Rencontres de la Société Francophone de Classification (SFC01)*, Point à Pitre, p. 82-88.

Demen-Meyer Ch. (2005). Le tourisme : essai de définition, *Management & Avenir* n° 3, p. 7-25.

DIREN Rhône-Alpes, 2007, *Les 7 familles de paysages en Rhône-Alpes. Des paysages pluriels pour un territoire singulier*, 36 p.

Dissart J.C., Aubert F., Truchet S. (2009). An Estimation of Tourism Dependence in French Rural Areas, in Matias A., Nijkamp P., Sarmento M. *Advances in Tourism Economics*, pp. 273-294.

Dolnicar S. (2004). "Beyond "Commonsense Segmentation" – a Systematics of Segmentation Approaches in Tourism." *Journal of Travel Research*, 42(3):244-250.

Frochot I. (2005). A benefit segmentation of tourists in rural areas: a Scottish perspective, *Tourism Management* 26, pp. 335-346.

Getz, D., & Page, S. J. (1997). Conclusions and implications for rural business development. In S. J. Page, & D. Getz (Eds.), *The business of rural tourism: International perspectives* (pp. 191-205). London: International Thomson Business Press.

Haley R.I. (1968). "Benefit Segmentation: A Decision Oriented Research Tool." *Journal of Marketing*, 32(30):35.

Lane, B. (1994). What is rural tourism? *Journal of Sustainable Tourism*, 2(1 & 2), pp. 7-21.

Leischer A., Pizam A. (1997). Rural tourism in Israel, *Tourism Management*, 18 (6), pp. 367-372.

Mazanec J.A. (2000). "Market Segmentation." in *Encyclopedia of Tourism*, edited by Jafar Jafari. London: Routledge.

Molera L., Pilar Albaladejo I. (2007), "Profiling segments of tourists in rural areas of South-Eastern Spain", *Tourism Management*, Volume 28, Issue 3, Pages 757-767.

- Pearce P.L. (1990). Farm tourism in New Zealand : A social situation analysis, *Annals of Tourism Research*, 17 (3), pp. 337-352
- Ryan, C., Hughes, K., & Chirgwin, S. (2000). The gaze, spectacle and ecotourism. *Annals of Tourism Research*, 27(1), 148–163.
- Scottish Tourist Board (1997). *Fact sheets*. Edinburgh: Scottish Tourist Board.
- Sharpley R. (2002) Rural Tourism and the Challenge of Tourism Diversification: the Case of Cyprus, *Tourism Management*, 23, pp. 233-244.
- Sharpley, R. (1996). *Tourism and leisure in the countryside* (2nd ed.). Huntington: ELM Publications.
- Wedel M., Kamakura W. (1998). Market Segmentation: Conceptual and Methodological Foundations. Boston: Kluwer Academic Publishers.
- Yagüe Perales R.M. (2002). Rural Tourism in Spain, *Annals of Tourism Research*, 29 (4), pp. 1101-1110

ANNEXE 1 : ANALYSE DES CLASSIFICATIONS

Tableau 1. Résultats des AFCM

	Aquitaine	Rhône-Alpes
Ensemble des séjours		
Nb obs	5525	7530
Inertie 1 ^{er} plan factoriel	41%	31%
1 ^{er} axe factoriel	l'axe 1 est défini par les activités patrimoniales et les visites de sites et d'espaces naturels + la promenade	l'axe 1 est défini par les activités patrimoniales et les visites de sites et d'espaces naturels + la promenade
2 ^{ème} axe factoriel	l'axe 2 est défini par les activités d'eau et les activités sportives de plein-air nature	l'axe 2 est défini par les activités sportives de plein-air nature, les activités de gastronomie + les activités d'eau
Séjours en espace rural		
Nb obs	2480	2998
Inertie 1 ^{er} plan factoriel	41%	31%
1 ^{er} axe factoriel	l'axe 1 est défini par les activités patrimoniales et les visites de sites et d'espaces naturels	l'axe 1 est défini par les activités patrimoniales et les visites de sites et d'espaces naturels + la promenade ;
2 ^{ème} axe factoriel	l'axe 2 est défini par les activités d'eau et les activités sportives de plein-air nature + la promenade	l'axe 2 est défini par les activités sportives de plein-air nature et les loisirs créatifs + gastronomie + balade

Tableau 2. Résultats des tests des classifications

Aquitaine		Rhône-Alpes	
Partitions comparées Ensemble*Rural	Critère de Rand (1)	Partitions comparées Ensemble*Rural	Critère de Rand (1)
Partitions 5*5	0,86	Partitions 5*5	0.69
Partitions 5*6	0,91	Partitions 7*7	
Partitions 6*5	0,55	Partitions 7*8	0.70
Partitions 6*6	0,91	Partitions 8*8	0.97

- (1) Rand symétrique si la comparaison porte sur un nombre de classes identique, Rand asymétrique corrigé si le nombre de classes est différent

Tableau 3. Comparaison du nombre de règles d'affectation selon le type de classification

Aquitaine			Rhône-Alpes		
Classe	Ensemble	Rural	Classe	Ensemble	Rural
1/6	1	2	1/7	1	3
2/6	1	1	2/7	3	3
3/6	4	1	3/7	1	1
4/6	1	2	4/7	4	5
5/6	2	6	5/7	6	1
6/6	5	6	6 et 7/7	4	11
Ensemble des classes	14	19	Ensemble des classes	19	24

ANNEXE 2 : PROFIL-TYPE DES TOURISTES D'ETE EN ESPACE RURAL D'AQUITAINE

n=2480

CLASSE	ACTIVITES D'EAU	PROMENADE, BALADE	VISITE DE SITES NATURELS, ACTIVITES PATRIMONIALES	NE RIEN FAIRE	SPORT PLEIN AIR/ NATURE	GASTRONOMIE
N° classe	1/6	2/6	3/6	4/6	5/6	6/6
% des séjours	21%	13%	11%	30%	19%	5%
hébergement	marchand	famille/amis	marchand	famille/amis, résidence secondaire	marchand	NS
durée séjour	7 nuits ou plus	NS	7 nuits ou plus	1 à 3 nuits	7 nuits ou plus	NS
type de famille	adulte(s) avec enfants	seul	couple sans enfants	seul	avec ou sans enfants	couple sans enfants
âge	moins de 50ans	plus de 65ans	plus de 65ans	plus de 65ans	35-49 ans	50-64 ans
niveau de diplôme	supérieur	NS	primaire, collège	NS	NS	NS
catégorie sociale	employés, ouvriers, professions intermédiaires	retraités et autres inactifs	retraités et autres inactifs	retraités et autres inactifs	cadres	NS
niveau de revenu	moins de 1100€	moins de 1100€	NS	2150€ et plus	NS	1600 à 2150 €
espace de destination	rétro-littoral	espace rural	espace rural	espace rural	rétro-littoral	espace rural
raison du séjour	agrément	visite famille/amis	agrément	visite famille/amis, autre	agrément	NS
région d'origine	Est	NS	Sud-est, Ouest, Bassin parisien, Est, Méditerranée	Sud-ouest	NS	NS

NS si valeur-test < 2

Commentaires :

- **la classe 1** est caractérisée à 100% par les personnes qui pratiquent des activités d'eau, et qui ne pratiquent pas du tout des activités sportives de plein air, ni de visites de sites naturels, ni de gastronomie. Près de la moitié de cette classe fait, en revanche, en plus des activités d'eau, de la promenade, des visites de patrimoine ou encore des activités sportives de plein air avec infrastructures. Le littoral est la destination principale des séjours de cette classe. Ce sont des longs séjours, d'agrément, réalisés dans un hébergement marchand par des personnes de moins de 50 ans, au niveau d'éducation supérieur, employés, ouvriers ou professions intermédiaires, dont le revenu est inférieur à 1100€, et qui sont accompagnés d'enfants.
- **la classe 2** regroupe toutes les personnes qui pratiquent la promenade (et les activités patrimoniales ou de loisirs dans une moindre mesure) et qui ne s'intéressent pas aux activités d'eau ou sportives de plein air, ni aux visites d'espaces naturels, ni à la gastronomie. Il s'agit d'adultes seuls, de plus de 65 ans, retraités dont le revenu est inférieur à 1100€, qui vont rendre visite à la famille ou aux amis et qui séjournent chez eux, dans l'espace rural.
- **la classe 3** est également caractérisée par les personnes de plus de 65 ans, retraités, qui ont effectué leur séjour à 2 adultes sans enfant. Mais à la différence des individus de la classe 2, ici, les touristes sont intéressés par les visites de sites naturels et patrimoniaux (et ne s'intéressent toujours pas à la gastronomie, ni aux activités sportives de plein air, aquatiques ou de loisirs), leur séjour étant un long séjour d'agrément, dans un hébergement marchand de l'espace rural.
- **la classe 4**, est caractérisée par les personnes qui ne pratiquent pas d'activité, lors de leur court séjour dans l'espace rural, chez des parents ou des amis (la raison invoquée du séjour est d'ailleurs

précisément la visite à ces derniers). On trouve ici des personnes seules, retraitées, de 65 ans et plus, aux revenus élevés.

- **la classe 5** est celle de cadres, de 35 à 49 ans, avec ou sans enfants, pratiquant des activités sportives de plein air, voire des activités d'eau ou des activités sportives de plein air avec infrastructure, lors d'un séjour d'agrément sur le littoral. Les séjours sont longs et s'effectuent plutôt dans un hébergement marchand.
- **enfin, la classe 6** définit un tourisme bien particulier, lié à la gastronomie ou l'œnologie, qui s'effectue dans l'espace rural. Les promenades ont également un intérêt pour cette classe de touristes, qui sont des personnes de 50 à 64 ans, sans enfants, et aux revenus compris entre 1600 et 2150€.

ANNEXE 3 : PROFIL-TYPE DES TOURISTES D'ETE EN ESPACE RURAL DE RHONE-ALPES

n=2998.

A noter que la classe 7 (ski de printemps) n'est pas présentée ici car elle s'avère très spécifique à la région Rhône-Alpes, elle est peu importante (6%) et n'est en rien caractéristique des séjours d'été en espace rural (d'ailleurs, il s'agit surtout de séjours effectués en stations de sports d'hiver, en avril et dont la durée déborde sur la période analysée).

	Ne rien faire	Balades, visites de sites naturels et activités patrimoniales	Sport plein air / nature	Activités d'eau	Gastronomie	Bricolage, jardinage
N° de classe	1/7	2/7	3/7	4/7	5/7	6/7
% des séjours	26%	27%	24%	11%	4%	2%
Type hébergement	Famille 53% (29%)	NS	Location (gîte, VV...) 37% (22%)	Camping, location 36% (17%)	Hôtels, location de gîte, chambre d'hôte 34%(22%)	Famille, résidence secondaire 87% (42%)
Durée séjour	1 à 3 nuits 65% (41%)	4 nuits à plus de 7 62% (59%)	7 nuits et plus 52% (41%)	7 nuits et plus 60% (41%)	1 à 3 nuits 53% (41%)	4 à 6 nuits 24% (18%)
Période	Mai, juin sept 43% (33%)	Mai, sept 28% (22%)	Juillet, août 63% (52%)	Juillet, août 79% (52%)	NS	Avril, mai, sept 43% (36%)
Type de touristes	Adulte ou couple 45% (42%)	Adulte ou couple 49% (42%)	Groupe d'adultes 26% (20%)	Adulte(s) avec enfants 68% (38%)	Couple 42% (31%)	Couple 34% (31%)
Age	NS	Plus de 50 ans 62% (49%)	35 à 64 ans 59% (54%)	25 à 50 ans 80% (51%)	50 à 65 ans 31% (25%)	Plus de 50 ans 58% (49%)
Niveau de diplôme	Supérieur 58% (47%)	Primaire, collège 44% (35%)	NS	Lycée et supérieur 70% (65%)	Primaire, collège, Lycée 65% (53%)	Primaire, collège 37% (35%)
Niveau de revenu par UC (1)	Plus de 1500€ 58% (52%)	Moins de 1500€ 52% (48%)	2000€ et plus 31% (28%)	Moins de 1500€ 62% (48%)	1500 à 2000€ 28% (24%)	2000€ et plus 50% (28%)
Provenance	Près 69% (52%)	Loin 55% (48%)	Loin 52% (48%)	Loin 55% (48%)	Loin 57% (48%) ruraux 17% (12%)	Près 84% (52%) urbains 96% (88%)
Espace perçu	Campagne 53% (34%)	Montagne 59% (56%)	Montagne 79% (56%)	Campagne 42% (34%)	Campagne 42% (34%)	Campagne 49% (34%)
Type de paysages	Agraires 40% (37%)	Patrimoniaux 68% (63%)	Patrimoniaux 69% (63%)	Agraires 47% (37%) PNR 15% (14%)	Patrimoniaux 71% (63%)	Agraires 39% (37%) PNR 21% (14%)

(1) revenus mensuels du ménage sont rapportés au nombre d'unité de consommation du ménage

Les % indiqués dans chaque case concernent la proportion des observations qui portent cette modalité dans la classe comparée ; les valeurs indiquées entre parenthèse concernent la proportion des observations qui portent cette modalité dans l'ensemble de l'échantillon des séjours en espace rural

Commentaires :

Classe 1 (26%) Ne rien faire. Ce sont ceux qui déclarent ne pas pratiquer d'activité, ou qui ne déclarent pas d'activité particulière (à 99%). Ils sont massivement logés en hébergement non marchand, tout spécialement dans leur famille. Ce sont plus souvent des adultes seuls ou à deux. Leur durée de séjour est plus souvent de 1 à 3 nuits. Ils ne se distinguent pas en termes de classe d'âge, ni de catégorie socio-professionnelle, mais ils ont plus souvent suivi des études supérieures. Ils disposent de revenus par UC plus souvent compris entre 1500 et 2000 € ou supérieurs à 2000 €. Ils privilégient plutôt la fréquentation des espaces dits « agraires ». Ils viennent plutôt de « loin » et sont surreprésentés en mai, juin et septembre.

Classe 2 (27%) Balades, visites de sites naturels et activités patrimoniales. Une activité est surreprésentée : la balade, c'est-à-dire la promenade à pieds de courte durée sans équipement particulier (par opposition à la randonnée), avec une certaine prédilection pour des sites repérés comme patrimoniaux. En termes d'hébergement cette catégorie ne se caractérise pas nettement (répartition proche de l'ensemble des séjours). Il s'agit souvent d'adultes seuls ou par deux. Ils appartiennent souvent aux classes d'âge de 65 ans et plus ou de 55 à 65 ans, retraités, de revenus par UC de moins de 1000 € ou de 1000 à 1500 €. Ils marquent un intérêt plus prononcé que l'ensemble de l'échantillon pour les zones en Parc Naturel Régional et pour les communes en espace rural dit « patrimonial ». On les voit plus souvent en mai et en septembre même s'ils sont présents tout au long de l'été.

Classe 3 (24%) Sport plein air / nature. Ce sont les adeptes des sports de plein air (87%) et tout particulièrement de la randonnée pédestre et à vélo, et secondairement des activités sportives de montagne VTT, alpinisme... Ils privilégient l'hébergement marchand. Ce sont souvent des adultes et plus particulièrement en groupe au-delà de deux. Ils séjournent souvent pour une durée qui dépasse la semaine. Ce sont un peu plus souvent des membres des classes d'âge de 35 à 49 ans ou de 50 à 64 ans, donc ni les plus jeunes ni les plus âgés, des tranches de revenu par UC au-delà de 2000 €. Ils ne sont pas caractérisables du point de vue de la catégorie socio-professionnelle, ni du niveau d'éducation. Ils marquent une légère prédilection pour les zones rurales patrimoniales. Ils viennent plutôt de « loin » et sont davantage présents en juillet et août.

Classe 4 (11%) Activités d'eau. Ce sont les pratiquants des « activités d'eau » (à 58%). Ils privilégient l'hébergement marchand et notamment les campings 3 à 4 étoiles ou les locations. Ce sont plus souvent des adultes avec enfants. Ils séjournent souvent pour une durée qui dépasse la semaine. Ils appartiennent plus souvent aux tranches d'âge 25 à 34 ans ou 35 à 49 ans. Ce sont plus souvent des membres des catégories employé ou ouvrier, avec des revenus par UC de moins de 1000 € ou entre 1000 et 1500 €. Ils séjournent plutôt dans les zones dites « agraires », même si on les rencontre légèrement plus souvent en PNR. Ils viennent plutôt de « loin ». Ils sont plus présents en juillet et août.

Classe 5 (4%) Gastronomie. Ce sont des séjours caractérisés par la pratique de la gastronomie et l'œnologie, secondairement par la balade ou les sports de plein air. L'hébergement est plus souvent marchand. Le plus souvent ce sont des adultes par deux. Les séjours durent souvent de 1 à 3 nuits. Ils appartiennent un peu plus souvent à la classe d'âge de 50 à 64 ans, proviennent des catégories socio-professionnelles employés ou retraités, des niveaux d'études plus souvent primaire ou lycée, avec des revenus par UC plutôt plus élevés. On les rencontre plutôt dans les zones rurales « patrimoniales ». Ils ne présentent pas de caractéristique particulière du point de vue de la période de fréquentation.

Classe 6 (2%) Bricolage, jardinage. Ces séjours sont caractérisés à 100% par les loisirs créatifs : bricolage et jardinage essentiellement. Ils sont fortement caractérisés par un hébergement en résidence secondaire ou non marchand. On note une surreprésentation des adultes par deux. La distance du domicile est très nettement courte. Ils sont souvent cadres supérieurs, de professions intermédiaires ou retraités, avec des revenus par UC supérieurs à 2000 €. On les trouve plus souvent dans les communes appartenant à des PNR. Ils séjournent plus particulièrement en avril mai et septembre.